

VILLE DE COGNAC (CHARENTE)**EXTRAIT**

du registre des délibérations du Conseil Municipal

séance du 23 septembre 2010

Conseillers en exercice :	33
présents :	28
pouvoirs :	4
votants :	0
abstentions :	0
voix pour :	0
voix contre :	0

Aujourd'hui jeudi 23 septembre 2010 à 19 heures, en vertu de la convocation du 17 septembre 2010, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Cognac se sont réunis dans la salle ordinaire de leurs séances à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Michel GOURINCHAS, Maire.

ETAIENT PRESENTS

M. Michel GOURINCHAS – M. Patrick SEDLACEK - Mme Nathalie LACROIX – M. Jean-François HEROUARD - Melle Marianne REYNAUD – M. Serge LEBRETON – Mme Michelle LE FLOCH – M. Gérard JOUANNET – Mme Françoise MANDEAU – M. Romuald CARRY – M. Claude GUINET - Melle Brigitte BONNEAU - Mme Adjoua KOUAME - Mme Sylvie MAMET - M. Gérard DELIGNE - M. Patrick BOMPOINT – Mme Marie-Paule ANCELIN - Mme Marie-Laure CANO - M. Simon CLAVURIER - Mme Annie-Claude POIRAT – M. Gilles LE MOINE – Mme Dominique CHARMENSAT – M. Jean-François VALEGEAS - Mme Jeanine PROVOST – Mme Emilie RICHAUD - M. Noël BELLIOU – M. Michel JAYAT - Mme Maryvonne LAURENT -

ETAIENT EXCUSES

M. Bernard CHAMBAUDRY donne pouvoir à M. Gérard JOUANNET - Mme Maud POURQUIER donne pouvoir à M. Patrick SEDLACEK - M. Jérôme MOUHOT donne pouvoir à M. Michel JAYAT - Mme Dominique HALLEY donne pouvoir à Mme Maryvonne LAURENT

ETAIT ABSENT

M. Jean-Marie MASSON –

Melle Marianne REYNAUD est nommée secrétaire de séance.

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES DE COGNAC**

N°125

Les articles L 5211-39 et 40 du Code Général des Collectivités Territoriales font l'obligation aux Etablissements de Coopération Intercommunale de produire un rapport retraçant l'activité de l'année écoulée.

Ce rapport fait l'objet d'une communication au Conseil Municipal en séance publique.

Le rapport joint en annexe retrace l'activité de la Communauté de Communes de Cognac pour l'année 2009.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

PREND ACTE.

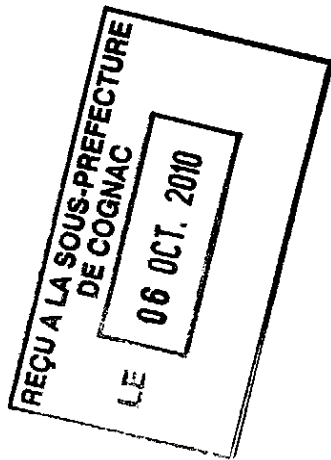
FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire, certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,



Michel GOURINCHAS



Le Président



RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE COGNAC

(articles L.5211-39 et 40 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ANNEE 2009

Cognac, le 24 juin 2010

Les articles L 5211-39 et 40 du Code Général des Collectivités Territoriales font obligation aux E.P.C.I de produire un rapport retraçant l'activité de l'année écoulée.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire de chaque commune membre de l'EPCI au Conseil Municipal, en séance publique.

Le présent document se propose de retracer l'activité de la Communauté de communes pour l'année 2009.

I - Commission « Développement Economique »

Au cours de l'année 2009, l'activité de la Communauté de communes a concerné l'aménagement de parcs d'activités, l'accueil d'entreprises, la création et la reprise d'entreprises, l'accompagnement de porteurs de projets, l'emploi, l'animation du tissu économique et la promotion du territoire.

↳ Aménagement de parcs d'activités

Des acquisitions foncières ont été poursuivies dans le cadre du projet de zones d'activités sur le site du « Mas de la Cour-Bellevue » sur Châteaubernard.

Par ailleurs, les études pour l'aménagement d'une zone d'activités au lieu-dit « Bellevue » à Merpins ont été poursuivies.

La commercialisation des Zones Artisanales d'Ars et Saint Sulpice de Cognac a débuté en 2009.

Au niveau des installations d'entreprises et à titre non exhaustif :

- Un compromis de vente a été signé avec la société Syntéane pour son implantation sur la zone de Monplaisir Sud.
- Vente d'un terrain à l'entreprise « Espace motoculture » pour la création de son local d'activité.
- Vente d'un bâtiment à l'entreprise EIC pour la poursuite de son développement.
- Le projet de construire une zone sur la commune de Mesnac ayant été annulé, il a été décidé de vendre sans aménagement les terrains acquis. La société SERN est la première à s'être portée acquéreur d'une parcelle afin de poursuivre son développement.

↳ Accueil de nouveaux locataires à l'Hôtel d'entreprises

L'hôtel d'entreprises de Monplaisir Nord a hébergé deux nouvelles entreprises :

- « Direct Import »
- « Carced Promocash »

↳ Création – reprise d'entreprises

La pépinière de services au sein des locaux de la CCI de Cognac, soutenue par la Communauté de communes, a ouvert ses portes début décembre et héberge déjà deux entreprises sur les 10 bureaux créés.

Par ailleurs, la Communauté de communes a continué de soutenir financièrement les « Bourses Régionales Désir d'Entreprendre (BRDE) » pour les projets de création d'entreprises ou de commerces situés sur son territoire.

Le bilan 2009 pour la Communauté de communes de Cognac est de 30 demandes et 27 dossiers acceptés, soit 25 créations d'entreprises pour un montant global de 115 300 € de subventions accordées aux porteurs de projet.

↳ Accompagnement des porteurs de projets

Tout au long de l'année, le service « Développement Economique » a informé et accompagné de nombreux porteurs de projets de création, de reprise, de développement d'activités et des investisseurs.

Par ailleurs, la collectivité a intégré le réseau ACCES, mis en place par la Région Poitou-Charentes. L'objectif premier de ce réseau est d'identifier la Communauté de communes comme la porte d'entrée des dispositifs d'aides aux entreprises, mais aussi de bénéficier des activités et des échanges du réseau.

Enfin, la décision a été prise d'approuver la mise en place du dispositif d'aide Cordee TPE. Ce dispositif qui verra le jour en 2010 s'adressera aux entreprises en développement. Il est prévu un cofinancement à part égale entre l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de communes.

↳ Animation du tissu économique – Travail en réseau

Afin de répondre au manque de coopération et d'échange entre entreprises locales et de favoriser la mise en œuvre de réponses collectives à des besoins communs (exemples : recrutement, innovation, formation), la Communauté de communes a poursuivi son projet de mise en place d'un réseau d'entreprises. 2009 a été l'occasion de réunir à plusieurs reprises les entreprises.

Décision a été prise de ne pas créer de club pour le moment, mais de poursuivre la mise en place de réunions thématiques.

Par ailleurs, la Communauté de communes a poursuivi son soutien aux actions :

- d'ATLANPACK : positionnement de la filière sur des marchés porteurs, démarches à l'export, prestations éco-design, contribution au développement d'innovations agro-matériaux, organisation de manifestations, accompagnement de la diversification des entreprises (subvention de 35 500 €),
- de l'Institut National du Design Packaging : animation, formation, promotion, veille, études prospectives, appui aux formations initiales, événements et partenariats avec les écoles de design (subvention de 25 500 €).

↳ Promotion du territoire et information des entreprises

En collaboration avec la mairie et l'office de tourisme de Cognac, la Communauté de communes a participé à la convention nationale de la Jeune Chambre Economique (JCE) à Angoulême, les 19 et 20 juin 2009.

En décembre, autour d'un stand « Entreprendre autour de Cognac », la Communauté était présente au salon VS Pack à Cognac.

Elle a également participé à la Semaine de l'économie au mois d'octobre : les visites des entreprises Saint-Gobain et Grégoire ont permis aux élus et à des jeunes de la Mission Locale de découvrir le fonctionnement de ces deux entreprises.

↳ Promotion de produits locaux et développement du commerce en milieu rural

La Communauté de communes a apporté son soutien à diverses manifestations : marché des Borderies, marché des producteurs à Ars, Fête du cognac, et accompagné la diversification viticole en participant au financement des recherches et des expérimentations menées par le Conservatoire du Vignoble Charentais, dont l'objectif est la réintroduction de cépages anciens pour la production de vins.

II - Commission « Sports et Loisirs »

↳ Stade d'athlétisme Félix Gaillard

Le projet de réfection de la piste d'athlétisme du stade Félix Gaillard a été lancé en 2009, sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Cognac, alors statutairement compétente. Dans l'attente de la modification statutaire en cours, le projet a été piloté directement par la Communauté de communes.

Le projet porte également sur la création de 320 places en tribunes et plusieurs vestiaires. Le programme a été établi en concertation avec le Cognac Athlétique Club et les instances sportives départementales et régionales. La procédure de sélection d'un maître d'œuvre a abouti, en automne, à désigner le cabinet Karine Millet comme architecte du projet, associé à plusieurs cotraitants dont l'un est spécialisé dans la création d'équipements sportifs tels que les pistes d'athlétisme. Les études d'esquisse et d'avant-projet ont débuté en fin d'année.

↳ **Snack de la Base Plein Air**

Un nouveau projet de réhabilitation du snack de la base plein air a été élaboré, basé sur l'utilisation partielle d'un bâtiment existant (ateliers). La demande de permis de construire a été déposée à la fin du 1^{er} semestre et a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites début décembre. Le projet se poursuivra en 2010 dès réception de l'autorisation attendue du Ministère en charge de l'écologie et du développement durable. Ces étapes administratives incontournables sont liées au classement de la Base Plein Air dans l'emprise du Site Classé du Parc François 1^{er}.

↳ **Base Plein Air – réfection du revêtement de la pataugeoire**

Le mauvais état du carrelage de la pataugeoire, ainsi que sa dangerosité ont impliqué la réfection totale du revêtement du bassin de la pataugeoire, du champignon et du pédiluve.

Ces travaux ont été réalisés fin mai/ début juin 2009 sur une durée de trois semaines.

Le coût des travaux s'est élevé à 18 795 € HT.

↳ **Salle Jean Monnet – réfection des chenaux**

Des fuites chroniques des chenaux du bâtiment ont nécessité la programmation de travaux de gros entretien consistant en des reprises de soudures et de galvanisation des ouvrages conservés et de remplacement partiel à neuf de certains linéaires vétustes.

Le coût des travaux est de 7 086 € HT ; ils seront réalisés en 2010.

↳ **Complexe omnisports des Vauzelles**

a. Activité annuelle du complexe

- 165000 passages annuels, soit 3000 par semaine, hors rencontres sportives
- 48000 spectateurs
- 227 rencontres sportives
- 5 manifestations à caractère exceptionnel
- 7000 heures d'activités

b. Travaux

- Installations de casiers individuels dans le vestiaire n°8 utilisé par le CBB (travaux réalisés en régie par les agents du complexe).
- Travaux de sécurité et d'éclairage pour 47 355 €.
- Acquisition d'une auto-laveuse pour améliorer l'efficacité du nettoyage et le confort de travail des agents (17 910 €).
- Pose d'un film anti-éblouissement sur toute la longueur du bâtiment, pour favoriser la sécurité des joueurs (13 490 €).
- Frais de fonctionnement : 109 081 € (en baisse de 11% par rapport à 2008).

↳ **Centre aquatique**

Arrêt du projet, trop coûteux compte tenu des capacités financières de la Communauté et solde de l'opération de maîtrise d'œuvre.

Recherche de foncier disponible et réflexion sur un nouveau projet redimensionné.

↳ **Club d'aviron**

Pose d'un revêtement non salissant et pérenne dans la cour : 14 730 €

Installation d'un système de vidéo-projection : 5 140 €.

🐾 Centre équestre

La fréquentation de l'école d'équitation a augmenté de 10 % en 2009, pour atteindre un total de 365 cavaliers.

Le centre de pré-entraînement a accueilli des chevaux de course, avec un taux de remplissage de 100% au premier semestre. Les effectifs ont ensuite diminué du fait de la crise économique.

Divers travaux d'entretien des carrières et équipement (gradins notamment) ont été réalisés en régie.

🐾 Base Plein Air

Acquisition d'agrès fixes pour adultes (jogger, marcheur, rameur) et d'un toboggan gonflable pour enfants.

L'éducateur sportif est intervenu dans 24 écoles pour les initiations sportives en temps péri-scolaire, à raison de huit séances par école, soit un total de 144 interventions sur tout le territoire communautaire.

La fréquentation du site est estimée à 4500 personnes par semaine en juillet et août et 2 500 personnes en mai, juin et septembre, y compris les écoles.

🐾 Stand de tir à l'arc

Un projet a été conçu en vue d'une implantation sur le site de La Grave à Gimeux.

🐾 Complexe de tennis à St-Brice

Un travail de concertation a été mené avec les clubs du territoire et la Ville de Cognac en vue de déclarer d'intérêt communautaire l'intégralité de l'équipement.

🐾 Partenariats et subventions

A) La Communauté a reconduit son partenariat pour la communication, l'animation du complexe omnisports des Vauzelles et l'accueil des scolaires avec les trois clubs hébergés : basket-ball, hand-ball, gymnastique.

Au cours de la saison 2008/2009 l'A.L.J.O. hand-ball a accueilli 23 classes sur 8 séances chacune.

L'association « La Cognaçaise » a également poursuivi l'accueil des scolaires. Cela a concerné quinze classes de tout le territoire sur huit séances chacune, soit environ 320 élèves.

Les interventions du C.B.B. auprès des scolaires se déroulent aussi par cycle de huit séances. Vingt écoles, pour trente classes, ont été accueillies.

Un nouveau dispositif de prime aux clubs amateurs qui accèdent à un niveau national a été mis en place. Le C.B.B. a pu ainsi bénéficier d'une subvention de 15 000 € pour l'accession de l'équipe première en nationale masculine 1.

B) La Communauté de communes a accordé son soutien aux manifestations et actions associatives suivantes :

- OCPC Basket développement : encadrement par des professionnels du « club-phare » de séances d'entraînement dans tout le Pays Ouest-Charente : 8 000 €.
- Amicale des écoles de foot du cognaçais : encadrement par des professionnels du « club-phare » de séances d'entraînement dans tout le Pays Ouest-Charente : 8 000 €.
- Cognac Tennis Club: Tournoi International des Vétérans : 3 000 € (150 joueurs).
- Coupe d'Europe de Montgolfières en août à la Croix Montamette à Cognac: 13 000 €.
- L'U.A.C.T.T. a été subventionnée à hauteur de 3 500 €, pour l'organisation d'un tournoi international de tennis de table.
- Pour l'organisation d'une finale de zone par équipes masculines et féminines de gymnastique, la Communauté de communes a versé 2 000 € à « la Cognaçaise ».

- Multirando du cognaçais : sous la maîtrise d'œuvre des associations « Randonneurs du cognaçais » et « Sabots Verts », la Communauté de communes a pris en charge 1 500 € de dépenses. La manifestation a eu lieu à Saint-Brice.
- Le Triathlon du cognac a reçu 1 500 €.
- Le club de judo a reçu une subvention de 1 650 € pour soutenir 3 judokas espoirs nationaux.

III - Commission « Infrastructures »

↳ Giratoire et parking de la Zi Rue du Commerce

En 2009, les études portant sur la création d'un giratoire et d'un parking à l'intersection des rues Jean Monnet et du Commerce se sont poursuivies. Le permis d'aménager a été obtenu en juin. Une procédure de sélection d'un nouveau maître d'œuvre a également été entreprise.

↳ Entretien des voiries mixtes et communautaires

Suite à la réalisation d'un diagnostic des voiries communautaires et mixtes en 2008, 3 niveaux de priorités d'entretien ont été définis. Un premier programme d'entretien a ainsi été réalisé au cours de l'année 2009, portant sur la priorité dite n°1.

Ces travaux d'entretien se sont élevés à 176 998 € HT et ont été réalisés sur des voiries du Fief des Roi, de la Z.A de la Haute Sarrazine et la ZI de Merpins.

Les passages et les cheminements piétons de la zone commerciale du Fief du Roy ont été mis aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Le programme d'entretien relevant de la priorité 2 sera poursuivi au cours de l'année 2010.

↳ Classement et requalification de voirie

L'achèvement de la viabilisation de la seconde tranche du lotissement des Rentes à Merpins et celui des zones artisanales d'Ars et de Saint-Sulpice de Cognac a nécessité d'inscrire les voies internes aux zones nouvellement créées à l'inventaire des voiries communautaires.

Par ailleurs, la rue des Quillettes à Châteaubernard et la rue d'Angelier à Cognac ont été reclassées à l'inventaire des voiries mixtes, n'ayant pas pour seul objet l'accès aux zones industrielles et/ou artisanales.

↳ Zone artisanale de Saint-Sulpice de Cognac

Les travaux de viabilisation de la zone artisanale se sont achevés dans le courant de l'année.

9 lots ont ainsi été créés, pour une surface commercialisable de 16 900 m².

Le coût total de l'opération s'est élevé à environ 290 000 € HT. Des subventions ont été obtenues à hauteur de 29 % (soit 135 581 €).

IV - Commission « Tourisme »

↳ Espace découverte en pays du cognac

a) La fréquentation

En 2009, l'Espace découverte a reçu 14.058 personnes, soit une fréquentation en hausse vis-à-vis de 2008 (13.218 personnes). La clientèle reste française et représente 82% des visiteurs (11433 français et 2625 étrangers). La clientèle « groupes » représente 31% de la fréquentation ; le bâtiment a accueilli 161 groupes, soit un total de 4360 personnes.

b) Les animations

De nombreuses animations ont été organisées, totalisant plus de 1131 visiteurs :

- Exposition de Mandarine : « fleurs et couleurs » en avril,
- Exposition « dis, c'est comment la campagne charentaise ? » en partenariat avec l'école primaire de Saint Sulpice de Cognac, en mai,
- Exposition de photographies de Béatrice Chaponnay « Patrimoines en hauteur » en lien avec les Journées du patrimoine de pays, en juin,
- Exposition « angles et courbes au féminin » Patricia Nifenecker et Karine Millet, pour fêter les cinq ans du bâtiment, en juillet et août,
- Journées européennes du Patrimoine (septembre), soit plus de 361 personnes accueillies sur un week-end,
- Exposition des photographies du concours organisé par les associations Cognac Patrimoine et ANLP, décembre,
- Conférences « L'architecture médiévale au 19^e siècle de l'Europe à la Charente » par Silvio Pianezzola,
- Conférence « Des saints de verre et de plomb, un siècle de vitrail dans les églises du cognaçais » par David Richard, novembre.

Les deux rallyes pédestres semi-nocturnes organisés sur deux soirées en juillet et en août, sur le thème du Moyen Age, ont connu un succès grandissant. 330 personnes ont participé.

🔪 Moulin de Prézier

Pour sa quatrième année d'exploitation, le taux d'occupation est de 47,60 %. Il marque un recul vis-à-vis de 2008 (52%). Comme chaque année, le moulin enregistre une forte fréquentation pour les fêtes de fin d'année (taux d'occupation pour le mois de décembre 62%).

Le chiffre d'affaires 2009 s'élève à 81 532,95€, soit une baisse de 13% par rapport à celui de 2008 (92.762,97€). Ce recul s'explique par une diminution de la fréquentation et un désintérêt de la clientèle pour les produits annexes (draps, petits déjeuners).

Afin de faire découvrir le territoire et développer la clientèle familiale, le moulin a créé un jeu appelé « le trésor des 20 monts » au cœur de la nature ; sa commercialisation débute doucement.

Plusieurs animations ont été organisées :

- Deux stages (un sur la sculpture et l'autre sur la photographie) ont eu lieu en juillet, générant de l'hébergement.
- Pour les Journées européennes du Patrimoine (septembre), le Moulin a accueilli une exposition de l'association ANLP, mais la fréquentation a été faible.
- En décembre, le marché de Noël, composé d'une trentaine d'exposants, a reçu 1500 visiteurs. Les balades en poneys, les lectures de contes (en partenariat avec la médiathèque de Cherves-Richemont), le spectacle équestre nocturne et le feu d'artifice ont contribué au succès de la manifestation. Ce marché, très qualitatif, connaît chaque année le même engouement et génère une clientèle fidèle.

🔪 Gabare « La Dame Jeanne »

Pour la 8^{ème} année d'exploitation, la fréquentation totale (passagers payants et gratuits) pour 2009 s'établit à 11520 passagers. Elle est en hausse par rapport à 2008 mais reste en retrait par rapport à 2007 qui est l'année de plus forte fréquentation totale. En revanche, la fréquentation pour les seuls passagers payants (10 903) est en hausse par rapport à 2008 et 2007.

🔗 **Camping**

Cette année, le camping a été ouvert du 25 avril au 30 septembre. La fréquentation est en hausse vis-à-vis de 2008. Les arrivées et les nuitées enregistrent respectivement une hausse de 4.54% et de 5.12%. La fréquentation du camping s'inscrit dans la mouvance française et régionale ; la météo clémente de l'été et le succès grandissant des locatifs expliquent en partie cet engouement.

Le taux d'occupation du camping se maintient. Mi juillet, deux habitats toilés (bungalows toilés) sont venus compléter le parc locatif. Ils répondent à la demande de la clientèle d'avoir des locatifs confortables mais plus abordables que les mobil-homes, tout en restant à proximité de la nature. La durée du séjour est stable (2.66 jour en moyenne). Il est à noter que, cette année, la clientèle étrangère a été moins présente (43 % de la clientèle ; en général, elle représente plus de 50 %).

Le chiffre d'affaires du camping est de 125 058 euros.

16 soirées (concerts, magie, soirées dansantes..) et 7 animations (poterie, pêche, plongée...) ont fait vivre le camping. Elles ont touché près de 400 campeurs, sans compter le marché de nuit qui s'est déroulé tous les mardis soir, de mi juillet à fin août, faisant découvrir les produits locaux aux touristes.

Le camping a été labélisé « clé verte », label qui marque l'engagement du camping en matière de développement durable.

🔗 **Visites guidées**

Cette année, les visites guidées ont été proposées du 13 juin au 27 septembre. 757 personnes y ont participé (soit une légère baisse vis-à-vis de 2008 : 801 visiteurs). La fréquentation se répartit ainsi 462 individuels et 295 scolaires. Neuf thèmes étaient proposés, dont quatre circuits et quatre visites de sites (IREO, abbaye de Châtres, abbaye de la Frenade, Ars). Cinq thématiques étaient abordées telles que « les hommes célèbres », « promenade au bord de l'eau », « visite de château Chesnel aux flambeaux », l'abbaye de la Frenade et le site de l'IREO.

La visite classique de Cognac a enregistré une légère baisse, concurrencée par la présence d'un petit train touristique. Celle de la ville à la lueur des lanternes a remporté un succès modéré sans qu'il soit possible d'y apporter une explication rationnelle. En revanche, la visite de Château Chesnel a été une véritable réussite. Les visites des sites communautaires restent stables, hormis la visite de l'abbaye de Châtres qui se démarque nettement et qui bénéficie de sa notoriété et de son référencement en tant que site roman majeur.

🔗 **Fiches « Vos rendez vous d'été »**

En 2009, pour la deuxième année, la Communauté a édité 6 fiches, baptisées « vos rendez-vous d'été ». Elles ont pour mission de répertorier toutes les animations culturelles du territoire sur la période du 14 juin au 6 septembre. Cette année, elles ont été diffusées dans le journal communautaire de juillet, ce qui a été vivement apprécié.

Editées à 3000 exemplaires, elles sont distribuées à l'Office de tourisme, auprès des commerçants du centre ville et par e-mailing grâce au fichier clients dont dispose l'Espace découverte.

🔗 **Pass Aventure Cognac**

Cette année, la Communauté de communes a mis en place un pass destiné à favoriser les flux touristiques entre les sites de visites. L'ensemble des sites touristiques communautaires, les musées de la ville de Cognac et le Cep Enchanté à Macqueville étaient partenaires sur ce projet. Tiré en petite quantité, le passeport a tenu ses objectifs et a généré 300 entrées (tous sites confondus). Il sera étendu à d'autres partenaires en 2010.

🔗 **Office du tourisme**

L'office du tourisme de Cognac a touché une subvention de fonctionnement de 300.000 € ainsi qu'une subvention de 20.550 € pour la campagne de promotion. Cette dernière s'est déclinée sur divers supports : affichage sucettes sur la côte, publicité sur des écrans télévision dans plusieurs supermarchés et deux

insertions dans le guide horaires TGV Bordeaux, 6 insertions dans le magazine Elle et des spots publicitaires sur Virgin Radio Royan.

🔗 **Commerçant ambassadeur de son territoire**

A l'initiative des élus de la commission Tourisme, il a été organisé le 2 juillet une sortie sur la gabare afin d'informer l'ensemble des commerçants du territoire des nouveautés touristiques. Cette soirée conviviale a été appréciée et sera renouvelée en 2010.

V - Commission « Environnement et Cadre de Vie »

🔗 **Centrale photovoltaïque sur le Complexe Omnisports des Vauzelles**

Dans le cadre de la politique communautaire visant à agir en faveur du développement durable, une réflexion a été lancée au sujet de la mise en place d'une installation de production d'énergie solaire photovoltaïque sur la toiture du Complexe Omnisports des Vauzelles. Cette toiture bien exposée et très peu inclinée représente une surface d'implantation potentiellement disponible de 5 000 m².

Une étude préalable a été confiée au Centre Régional des Energies Renouvelables, qui a conclu à la faisabilité du projet. Une procédure de désignation d'un maître d'œuvre a été lancée, à laquelle il n'a pas été donné suite. Un nouveau montage administratif est envisagé en 2010 pour réduire l'impact budgétaire du projet.

🔗 **Agenda 21 : stage, réunions, diagnostic**

Afin d'aider les élus à définir les contours et les implications de l'engagement de la Communauté de Communes de Cognac dans une démarche « Agenda 21 », un stagiaire a été missionné pendant 5 mois pour définir la démarche « Agenda 21 local », sensibiliser les élus et les agents communautaires et engager la réalisation du diagnostic préalable.

Suite à son stage, Pierre FOIN a été recruté en décembre pour poursuivre l'élaboration de l'Agenda 21 communautaire.

🔗 **Diagnostics énergétiques**

Dans l'objectif d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments communautaires, la réalisation de plusieurs types de diagnostics énergétiques a été confiée, après mise en concurrence, au bureau d'études Deltawatt. C'est ainsi que le Complexe Omnisports des Vauzelles et le CYRC ont fait l'objet d'un audit énergétique - l'étude la plus approfondie - et que 7 autres bâtiments ont fait l'objet d'un Conseil d'Orientation Énergétique. Trois logements, le centre équestre et les tennis de St Brice ont seulement fait l'objet d'un Diagnostic de Performance Énergétique, destiné à produire l'étiquette énergie qui est désormais affichée dans l'ensemble de ces 14 bâtiments. Le coût des diagnostics s'est élevé à 22 720 € HT, financé à 60% par la Région.

🔗 **Traverses de bourgs :**

Plusieurs communes membres mènent une réflexion globale d'aménagement de traverses de bourg dans le cadre d'une convention de partenariat signée avec la Communauté de communes. Pour certaines d'entre elles (Javrezac, Louzac-Saint-André, Merpins, Mesnac...), des bureaux d'études ont d'ores et déjà été missionnés pour élaborer leurs projets respectifs. Le projet de la commune de Javrezac est en cours de travaux et quelques projets bien avancés devraient voir le jour courant 2010 :

a. Traverse de bourg de Javrezac

La Communauté de communes a participé financièrement à la 1^{ère} tranche du projet de traverse de bourg de Javrezac, pour un montant de 78 943 €. Ces travaux sont compris entre la rue de l'église et le rond point sur un linéaire de 525 m sur la R.D 79.

b. Traverse de bourg de Bréville

La Communauté de communes a participé au projet de traverse de bourg de Bréville correspondant aux entrées et sorties du bourg, pour un montant prévisionnel de 12 114 €.

c. Traverse de bourg de Cherves-Richemont

La Communauté de communes a validé sa participation financière pour l'ensemble du projet de traverse de bourg de Cherves-Richemont, découpée en trois tranches et sa prise en charge de l'effacement des réseaux au niveau de la rue de l'église pour la tranche ferme correspondant à l'aménagement des abords de l'église.

d. Effacement de réseau - bourg de Gimeux

Dans le cadre du projet de traverse de bourg de Gimeux et suite à l'accord du Comité Départemental d'Effacement, la Communauté de communes a validé sa prise en charge de l'effacement des réseaux, soit 68 690 € au titre de l'effacement des réseaux électriques et de communications électroniques, pour accompagner la requalification de la RD dans la section comprise entre le bourg et le lieu-dit « la chapelle ».

e. Effacement de réseau - bourg de Mesnac

Dans le cadre du projet de traverse de bourg de Mesnac et suite à l'accord du Comité Départemental d'Effacement, la Communauté de communes a validé sa prise en charge de l'effacement des réseaux, soit 16 777 € au titre de l'effacement des réseaux de communications électroniques, pour accompagner la requalification de la RD dans la section comprise entre la RD 55 et le pont situé à la sortie du village direction « Le Seure »

↳ Réaménagement du chemin du ponton à Saint-Brice

Dans le cadre du programme d'actions visant à protéger et à mettre en valeur les berges du fleuve Charente, la Communauté de communes a réaménagé le chemin du ponton en rive droite de la Charente, sur la commune de SAINT-BRICE.

Ce chemin est une propriété communale qui relie le centre bourg du village au fleuve. Il permet de découvrir à pied, sans y accéder, le parc du château Hennessy et favorise la halte fluviale grâce à la mise en place d'un ponton destiné notamment à accueillir la Gabare.

Les travaux d'aménagement ont permis de consolider la berge et de l'étier par la technique du tunage, de reprofiler le chemin, de créer une aire de stationnement intégrée au paysage et d'installer un ponton et du mobilier. Ces travaux se sont élevés à 36 721 € HT.

Habitant à proximité de ces berges et bénéficiant de ces aménagements qui mettent en valeur son patrimoine, Monsieur Kilian HENNESSY a décidé de faire un don à la Communauté de communes, pour un montant de 10 000 €.

↳ Gestion des espaces verts

Au total, environ 130 hectares d'espaces verts communautaires sont entretenus en régie, par convention avec les communes ou par le biais de marchés publics.

Depuis 2008, l'ensemble de ces espaces verts communautaires est entretenu selon les principes de la gestion différenciée.

Fin 2009, l'entretien des zones artisanales d'Ars et de Saint-Sulpice nouvellement créés a été confié à un prestataire, après consultation. A titre expérimental, l'entretien des deux sites ne fait l'objet d'aucune application de traitement phytosanitaire afin de répondre aux enjeux de développement durable.

🌀 **100 % Chlorophylle**

Pour la 8^{ème} année, le programme « 100 % Chlorophylle » a permis d'accueillir environ 500 personnes pour 18 animations de découverte du patrimoine naturel ou bâti de la Communauté de communes.

🌀 **Programme de valorisation touristique et environnementale du fleuve Charente**

En janvier 2009, une réflexion a été engagée pour la mise en place d'un programme pluri-annuel de valorisation des bords de Charente, dans l'objectif d'assurer, à terme, la liaison Angoulême - Cognac (voire Saintes) le long du fleuve, en privilégiant les modes de déplacements « doux » : usage piétonnier, VTT, cyclotourisme. Le volet environnemental concernera la préservation des berges, dont certains secteurs pourront être interdits à la circulation, ainsi que la réalisation d'un programme de plantations et de restauration des poches d'érosion. Il est également prévu un volet « sensibilisation à l'environnement ».

Ce travail est mené en partenariat avec différents acteurs du tourisme et de la protection de l'environnement, et en concertation étroite avec les services du Conseil général de la Charente.

VI - Commission « Aménagement de l'Espace et Habitat »

🌀 **Le Programme Local de l'Habitat (PLH)**

Opérationnel depuis janvier 2009, le PLH a défini cinq axes d'interventions déclinés en fiches actions spécifiques.

Axe 1 : Développer une offre nouvelle de logements adaptée à la demande – Prendre en compte les besoins spécifiques

Axe 2 – Elaborer et mettre en œuvre une stratégie foncière

Axe 3 – Valoriser et requalifier le parc de logements et les quartiers existants

Axe 4 – Promouvoir la qualité urbaine, le cadre de vie et l'environnement dans une optique de développement durable

Axe 5 – Mettre en place des moyens de mise en œuvre et de suivi-évaluation du PLH

15 fiches ont été élaborées. Pour certaines d'entre-elles, une programmation quantitative, qualitative et financière a été déterminée (logements sociaux et très sociaux publics et privés notamment).

L'enveloppe budgétaire réservée par la Communauté pour la 1ère année du PLH (2009) a été de 534 900 €.

Quelques actions engagées en 2009 :

Financement de logements sociaux et très sociaux

=> 9 logements locatifs sociaux PLAI financés en 2009, soit 36 000 € de subventions accordées par la Communauté de Communes (5 PLAI à LOGELIA et 4 PLAI à l'ASERC).

Accession à la propriété à prix modéré : le PASS-FONCIER

=> Signature d'une convention partenariale avec le CIL Horizon dans le cadre de Pass-Foncier : 5 logements en accession ont été financés par la Communauté de Communes au titre de 2009 pour un montant de 18 000 €.

Observatoire habitat/foncier

=> disposer d'une vision globale et actualisée sur la situation du foncier urbanisé et urbanisable

=> évaluer les besoins locaux afin d'aider les élus dans leur choix en matière de politique foncière et de l'habitat

=> une partie du diagnostic foncier a déjà été réalisée en 2009. Continuité en 2010 sur l'habitat et le foncier avec le recrutement de stagiaires.

↳ Le Programme d'Intérêt Général (PIG)

Devant le succès rencontré par l'OPAH menée pendant 4 ans (2004 - 2007), la Communauté de Communes a souhaité poursuivre cette action en faveur du parc privé par la mise en œuvre d'un **Programme d'Intérêt Général (PIG)** en partenariat avec l'Etat, l'ANAH et le Conseil Général de Charente.

Ce PIG, dont le protocole a été signé le 5 décembre 2008, durera trois ans (jusqu'au 5 décembre 2011).

Le PIG poursuit les objectifs qualitatifs et quantitatifs suivants :

- La lutte contre les **logements insalubres pour les propriétaires bailleurs** : **15 logements** sur les trois ans ;
- La lutte contre les **logements insalubres pour les propriétaires occupants** : **9 logements** sur les trois ans ;
- Une sensibilisation à la performance énergétique et une lutte contre la précarité énergétique avec une prime par logement : objectif de **30 logements** sur les trois ans ;
- L'adaptation de logements aux situations des **PMR (PO et PB)** : objectif de **20 logements sur les trois ans** ;
- La mise sur le marché de **loyers conventionnés** : **33 logements** concernés sur les trois ans ;
- La mise sur le marché de **loyers PST** : **15 logements** sur les trois ans ;
- La lutte contre la **vacance**, avec un objectif fixé à **37 logements** sur les trois ans ;
- La **création d'accès aux logements au-dessus des commerces** à hauteur de **15 logements** sur les trois ans ;

Le budget réservé par la Communauté de communes, pour les 3 ans, est de 438 000 €.

En 2009, plus de 340 000 euros de subventions, tous financeurs confondus, ont été accordés, dont 70 068 euros par la Communauté de Communes.

20 logements ont été financés par les partenaires du PIG (10 logements occupés par leurs propriétaires et 10 logements locatifs).

Ces résultats ont souvent atteint, voire dépassé, les objectifs fixés initialement dans la convention.

Enfin, ce PIG est un levier économique local incontestable. En effet, en 2009, près de 600 000 euros de travaux ont été générés, tous projets confondus.

Il s'agit, dans 67 % des cas, d'entreprises charentaises (37 sociétés), dont 36 % domiciliées sur le territoire de la Communauté de Communes de Cognac (20 artisans).

↳ L'ASERC

L'association socioculturelle de la région de Cognac (ASERC) intervient pour le logement de personnes en grande difficulté. A ce titre, l'ASERC est soutenue par la Communauté de Communes par une subvention de 15 000 €.

↳ L'ADIL

L'Agence Départementale d'Information pour le Logement assure une permanence hebdomadaire à la Maison de l'Habitat. L'ADIL informe et conseille les locataires et les propriétaires sur leurs droits et leurs devoirs.

La Communauté de Communes a accordé une subvention de 5 500 € à l'ADIL en 2009.

↳ **Les Gens du Voyage**

La Communauté de communes a poursuivi son partenariat avec les organisations compétentes :

- le Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage (SMAGVC), pour la gestion de l'aire d'accueil du boulevard de Châtenay à Cognac (subvention pour un montant de 38 000 €),
- l'Association des Gens du Voyage de la Région de Cognac (AGVRC), pour la médiation et l'aide au logement (subvention de 15 600€).

Par ailleurs, le SMAGVC, conformément à ses compétences, travaille pour la création d'un Terrain Familial à Châteaubernard afin de reloger la famille WINTERSTEIN. Le terrain a été identifié au lieu dit « le Fief » à Châteaubernard. La Communauté s'est engagée à acquérir l'emprise nécessaire au projet et à le remettre au SMAGVC. Le projet est en cours.

↳ **Le Foyer de Jeunes Travailleurs**

Une consultation a été lancée pour une mission d'étude sur la création d'un nouveau foyer. L'objectif est de définir un programme chiffré qui devrait permettre au maître d'ouvrage de pouvoir lancer le projet.

Par ailleurs, le soutien à l'association Sainte-Elizabeth, gestionnaire du foyer de jeunes travailleurs, a été reconduit à hauteur de 39 500€.

↳ **Maison d'Accueil Familiale de Personnes Agées et handicapées (MAFPAH)**

Des réunions régulières (Communauté/commune d'Ars/Maître d'œuvre...) se sont tenues en 2009 pour le projet de création d'une MAFPAH sur la commune d'Ars.

Des difficultés liées à la maîtrise foncière (aucun accord transactionnel n'a pu, pour l'instant, être trouvé avec les propriétaires du terrain identifié) ralentissent l'avancement de ce dossier.

↳ **Maison Relais**

La Communauté a poursuivi sa participation au groupe de réflexion avec les différents partenaires et acteurs locaux (FJT, ASERC, CCAS, Ville de Cognac, Centre Samuel, CHRS, CMS...) sur la création d'une Maison relais sur le territoire.

En 2009, aucun lieu d'implantation n'a été arrêté.

VII - Commission « Développement Culturel, Education et Patrimoine »

1) Culture

En matière de participation aux projets culturels des associations, la Communauté de communes a soutenu les actions suivantes :

- Littératures européennes (actions auprès des scolaires et des bibliothèques) : 9 000 €.
- Association Blues Passions (master classe) : 9 000€
- Association Vivre en Borderies (journées du patrimoine) : 960€
- Salon du Polar (actions auprès des scolaires et des bibliothèques) pour 3 000€
- Programmation des spectacles pour jeune public en collaboration avec l'Avant Scène pour 24 500€
- Association Gourmets Gourmands : 1 000€
- Association Cuivres en Charente : 1 200€
- Festival Art et passions du bois : 10 000€

↳ Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique

Les activités du conservatoire s'inscrivent en année scolaire et non civile.

	Nombre d'élèves	Classe CHAM
Rentrée 2008 année 2008/2009	467	109
Rentrée 2009 année 2009/2010	461	107

Les effectifs restent stables, 396 élèves habitent le territoire de la Communauté contre 65 hors Communauté. En ce qui concerne les activités de diffusion et les activités pédagogiques, le Conservatoire a programmé 22 concerts ou spectacles, 14 auditions, 8 rencontres musicales ou stages, 3 échanges inter-écoles. Plusieurs de ces projets se sont inscrits dans les manifestations culturelles du territoire tels que la participation aux «mercredis du kiosque» (4 mercredis) et aux « Castel'odies » de Châteaubernard (rencontre de chorales). Le projet phare reste celui du Carnaval, véritable projet culturel et pédagogique qui a été suivi par de nombreux cognaçais.

↳ Nuits romanes

Dans le cadre du festival initié par la région Poitou-Charentes, deux nuits romanes ont été programmées. La première a eu lieu le 8 juillet à l'église Saint Vivien de Cherves. Elle a réuni plus de 250 participants. La compagnie Créton'art a assuré la partie culturelle en proposant un spectacle où jeux de mots et travail sur l'histoire de la commune se mêlaient. La seconde a eu lieu le 26 août à l'église Saint Maclou d'Ars où un duo piano violon assurait la partie musicale, la soirée s'est poursuivie en dégustant des produits locaux sur le marché des producteurs de pays organisé par la mairie d'Ars.

2) Patrimoine

↳ Restauration de l'église de Saint-Laurent de Cognac

La 3^{ème} tranche de travaux de restauration de l'église de Saint-Laurent de Cognac, a débuté en avril 2009, pour une durée de neuf mois. Cette tranche a concerné la restauration des intérieurs de l'église (travaux de maçonnerie, menuiserie, installation des chauffages et mise aux normes de l'installation électrique, restauration du retable).

Le coût des travaux est de 167 850 € HT.

↳ Restauration de l'église Saint-Sulpice de Cognac

La restauration de l'église a été terminée fin juin 2009, après huit mois de travaux.

Sur cette église des XI^{ème} et XII^{ème} siècles, profondément modifiée au XIX^{ème} siècle, les travaux ont consisté en une révision de la couverture, une restauration de la charpente et une consolidation générale des maçonneries, avec réduction de l'emprise de la sacristie. Un réseau d'évacuation des eaux pluviales a été recréé. Les travaux intérieurs ont concerné la mise aux normes de l'électricité/chauffage et des travaux de maçonnerie limités.

Le coût des travaux est de 174 298 € HT, le coût global de l'opération étant de 200 643€ HT.

↳ Restauration de l'église Saint Antoine de Boutiers-Saint-Trojan

La restauration a débuté en décembre 2008 et s'est achevée fin juillet 2009.

Les travaux ont consisté en une stabilisation de la structure de l'édifice qui avait dû être fermé au public en raison d'un risque d'effondrement de la voûte. La charpente et la couverture ont été révisées, une nouvelle voûte sur cintre a été mise en œuvre. La restauration a concerné également les intérieurs (reprises de plâtre, électricité, remise aux normes du chauffage gaz). Un éclairage de la façade et l'électrification de la cloche ont également été réalisés.

Le coût des travaux est de 147 287 € HT, pour un montant total d'opération de 171 433 € HT.

🔧 **Restauration de la cuve baptismale d'Ars**

Il a été procédé à la restauration de la cuve baptismale d'Ars, élément du patrimoine classé au titre des objets mobiliers, sous la conduite scientifique et technique de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Les travaux ont consisté en une isolation de la cuve par rapport au sol, de façon à empêcher les remontées capillaires, sources de dégradation de cet objet, un dessalement, des travaux de consolidation des éléments les plus fragiles, le retrait de ragréages issus de précédentes restaurations.

La cuve baptismale a été mise en valeur sur un socle en pierres de taille.

Le coût des travaux est de 12 450 € HT.

🔧 **Intervention d'urgence : consolidation du clocher de l'église de Bréville**

Des travaux de confortement d'urgence du clocher de l'église de Bréville ont été menés, ainsi qu'une intervention sur la cloche. Ces travaux font suite à un diagnostic réalisé en 2008 faisant état de dégradations du clocher.

Le coût des travaux a été de 4 640 € HT.

IX – Commission « Transports et Déplacements »

🔧 **TRANSCOM**

Le réseau urbain a enregistré 69 125 voyageurs (contre 71 848 en 2008). La fréquentation par les scolaires a diminué (abonnements mensuels et trimestriels).

On enregistre une moyenne de 226 voyages par jour de fonctionnement du réseau.

Pour Allostranscom, 1258 voyages ont été effectués (contre 1168 en 2008). Ce service répond à un besoin qui peut sembler faible mais qui se développe petit à petit ; en juillet, le territoire a été rassemblé en une seule zone.

Pendant deux mois, les dessertes des équipements touristiques et de loisirs sont assurées (Base plein air, camping, piscine) par des navettes.

TRANSCOM a également proposé des navettes gratuites pendant la Fête du cognac et Blues Passions. Le réseau a participé à la Journée Nationale du Transport Public le 16 septembre, en proposant des voyages à moitié prix (60 personnes en ont bénéficié).

L'opération « Noël pour tous » de ramassage de jouets dans les écoles primaires de la Communauté au profit d'associations caritatives a toujours eu autant de succès.

Le service de transport a coûté 480 245 €.

En matière d'équipement du réseau, 15 abribus ont été installés à des points importants (investissement de 84 500 €).

🔧 **Aménagements cyclables**

La Communauté de communes a décidé de remettre à jour le « Plan vélo » élaboré en 1998. Après consultation, le cabinet EREA a été retenu et a élaboré la phase 1 « diagnostic », pour octobre 2009. Elle remet à jour les 34 fiches-liaison réalisées en 1998 et étudie également les priorités définies par la Communauté.

La phase 2, concernant l'élaboration du schéma directeur d'aménagements cyclables, sera rendue début 2010.

Dans le cadre de cette compétence, la Communauté a décidé de verser un fonds de concours à la commune de Châteaubernard qui créera une piste cyclable dans le cadre du projet de réaménagement de l'avenue de Barbezieux (entre le rond-point de la Pointe à Rullaud et la rue des Quillettes).

Le coût de réalisation de cette piste est estimé à 71 075 € H.T.

↳ Aéroport de Cognac-Châteaubernard

La participation au Syndicat Mixte des aéroports de Charente s'est poursuivie.

La Communauté de communes a versé 19 115 € pour le déficit d'exploitation et 12 560 € pour la promotion de la ligne low-cost « Angoulême-Londres » (ouverte en avril 2008).

↳ Diagnostics accessibilité

Conformément à la loi du 11 février 2005 et à ses textes d'application, la Communauté de Communes a fait réaliser un diagnostic des conditions d'accessibilité pour les personnes atteintes de handicaps de ses établissements recevant du public. Seize bâtiments ont été audités par le cabinet spécialisé Accesmétrie, pour un coût total de 8 463 € HT. Les diagnostics produits donneront lieu à des aménagements dans les bâtiments concernés, à programmer jusqu'en 2015.
